

Présents : Tateia Giovanni, Schlumberger Nathan, Serra Laurent, Hudry Xavier, Jean Marc Torri, Roger Quaire. Sont excusés Vuilermoz Pierre et Lassale Yvan, Olivier Bigot.

Les gardes particuliers présents : René Lambotte, Phillippe Roubinau, Fabien Zuccali, Mauro Russo, excusé Yves Witkowski.

A noter la présence de Vincent Molinier de la ComCom Bugey Sud et du directeur technique de Fédération de Pêche de l'Ain Pierre Bompard.

43 personnes sont présentes à cette assemblée générale.

Le coprésident Giovanni ouvre la séance à 14h30 et présente le déroulement de cette assemblée ;

Rapport moral

Bilan financier

Questions diverses

Les présidents remercient la présence de chacun et constatent un engouement grandissant de la part des jeunes, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Giovanni Tateia passe rapidement sur l'année 2021, avec une activité restreinte pour cause de Covid, néanmoins quelques décisions sont prises pour la saison 2022, notamment la mise en gestion patrimoniale des rivières de premières catégories en stoppant les empoissonnements en truites farios et en truites arc-en-ciel.

L'étang de Barterand reste au cœur du débat concernant le droit d'eau, la baignade et l'accès au lac en voiture (coté montagne).

Giovanni présente les nouveaux arrivants, Nathan Schumberger : coprésident, Xavier Hudry : secrétaire et Henri Mollerman : garde pêche, Olivier Bigot : trésorier adjoint. Il note la « disparition » de Luca Fayu qui ne donne plus de nouvelles ainsi que Cédric Lambeau qui a déménagé.

La gestion du domaine de l'AAPPMA se divise en deux parties, la première catégorie sera gérée par Nathan Schumberger et la deuxième catégorie par Giovanni Tateia, la concertation reste évidemment de mise. De nombreux projets pour 2022 sont en cours de réflexion aussi bien dans l'halieutisme que dans la gestion environnementale.

Nathan Schumberger présente les projets pour l'année, des ateliers pêche/nature, des sessions pêche enfants/parents et bien d'autre avec une réelle volonté de partage.

Les études génétiques menées sur le Séran par la FD01 montrent la présence d'une population de truites autochtones. Ces nouvelles données nous amènent à ne plus empoissonner la rivière. D'ailleurs, cette année, toutes les rivières de première catégorie ont été placées sous ce mode de gestion patrimonial. Cette décision est discutable et est soumise à l'expérimentation et sera certainement modifiée à l'avenir en prenant en compte les particularités des différentes rivières. Par exemple, sur le bas Furans où la population en TRF autochtone n'est plus fonctionnelle à cause

notamment d'une thermie trop importante l'été (données fédération pêche 01) nous pourrions imaginer développer le loisir pêche en créant des parcours spécifiques et/ou labélisés avec des empoissonnements pour satisfaire tous les pêcheurs.

Vincent Molinier nous fait un rapide exposé des travaux de réhabilitation des Rousses, affluent du Séran. La restauration de ce milieu aura un impact fort sur l'enjeu piscicole et pourrait devenir un lieu sûr pour la croissance des poissons, les résultats pourraient être visible d'ici 5 ans.

Laurent Serra, le trésorier, prend la parole pour le bilan financier ;

Il reste positif et la vente de carte est en progression de 6% avec un total de 1657 cartes, options lac de Barterand et Ambléon Inclus.

Le total général des charges pour l'année est de 20425,41€ et le total général des produits est de 29215,45€, soit un résultat net positif de 8790,04€.

Le bilan financier complet reste disponible aux membres de l'AAPPMA du Bas-Bugey.

Les projets en 2022 ;

L'AAPPMA décide de passer davantage par la restauration des milieux naturels aquatiques plutôt que par les déversements de poissons, sauf sur certains secteurs spécifiques à définir. Un gros travail de réflexion pour la préservation du milieu est programmé.

Le site internet de l'AAPPMA a été refait entièrement (www.aappma-bas-bugey.fr), vous trouverez de nombreuses infos disponibles et mises à jour régulièrement. Les réseaux sociaux, en particulier Facebook, donne des infos en instantané et constamment mis à jour.

Des panneaux informatifs sont posés sur tous les étangs, lacs et rivières du domaine de l'AAPPMA, avec des panneaux explicatifs pour le Séran. De nouveaux panneaux informatifs sont prévus pour l'Arène.

Des demandes vont être faites pour les tirs de cormorans, et des solutions doivent être trouvées pour le harle bièvre.

Les ateliers pêche/nature prévus sur l'année.

Participation aux Rivières Sauvages les 11 et 12 avril au collège d'Artemare.

Les présidents clôturent l'assemblée à 16h11, le verre de l'amitié est pris en commun à l'issue.